



# FuturWest

*le futur est notre passion*

*le futur est notre passion  
le futur est notre passion  
notre passion  
passion*



# Sommaire

Envoi : Dévelossance	02
Cogito : Pêcheurs responsables	03
Du côté des futurs possibles : Sélections, bibliographie, Web	13
Nouvelles du Groupe Futurovest	29

Plusieurs textes de réflexion de fond sont en préparation dans l'entourage du **Groupe Futurovest**, notamment via son Institut de Recherches Prospectives. Les lecteurs habituels de la revue **FuturWest** ont pu se rendre compte que nous accueillons dans nos colonnes des points de vue très divers, y compris sur des sujets ou des concepts avec lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord.

Le pluralisme et les vrais débats sont bienvenus.

Si vous êtes intéressé(e) par une proposition d'article, contactez-nous. [contact@futurovest.com](mailto:contact@futurovest.com)

*La revue futurWest est une publication du Groupe FUTUROVEST*

*Éditée par la Sarl de Presse futurWest  
au capital de 535€ - SIRET : 430 184 259 00017*

*3 Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient*

*Tél. 33 (0)2 97 64 53 77 - Fax 33 (0)2 97 64 43 71*

*Direction de la Publication : [liam.fauchard@futurovest.com](mailto:liam.fauchard@futurovest.com)*

*conception graphique : [www.leschahuteurs.com](http://www.leschahuteurs.com)*

*ISSN 1633 - 1060 / Dépôt légal : Deuxième trimestre 2007*



Après examen dans différentes publications de différents Pays, il semble bien que la France soit le seul espace où l'on s'empoigne sur des variations sémantiques entre « croissance » et « développement », surtout quand celui-ci est censé être durable. Mais ne l'était-il pas avant pour que l'espèce humaine ait pu croître et multiplier à ce point ?

Je propose donc de forger le terme de « **Dévelopssance** » pour mettre tout le monde d'accord.

Quant au concept de « décroissance », ses adeptes ont-ils bien mesuré les portées de leurs (faux) espoirs.

Dans « **Développement Durable** », il y a d'abord développement, et donc, maintenant « **Dévelopssance** ». Et le premier pilier exprimé dans le rapport Brundtland (1987) et la déclaration finale de Rio (1992) s'appelle bien « économie » et invite à continuer à produire des richesses pour améliorer le bien être des populations présentes et futures.

Or, les dernières projections de l'ONU portent sur 9 milliards de Terriens à l'horizon des années 2050. C'est dire qu'il faudra bien encore continuer à « produire » si l'on veut satisfaire les besoins alimentaires, de santé, d'équipements, d'éducation ...

L'intelligence est cependant bien de se positionner pour produire plus astucieusement, avec moins de polluants, moins de gaspillage, plus de partage ... évidemment. Néanmoins, tout cela ne pourra se faire qu'en recherchant des progrès de productivité : « Même si le souci du long terme l'emporte, tous les mécanismes économiques seront plus ou moins concernés. Ils ne sont pas concevables sans de permanentes avancées scientifiques et techniques, sans effort d'organisation ... » [1]

Deux illustrations de la continuité des efforts nécessaires en développement. La pile jetable en papier est née. Elle a été conçue par la firme finlandaise Enfucell ; et contrairement aux piles traditionnelles, celle-ci peut être jetée dans une poubelle ordinaire et brûlée sans risques. Outil fantastique pour alimenter de petits moteurs électriques en zones peu ou pas équipées. [2]

Une équipe internationale de biologistes annonce avoir identifié deux familles d'enzymes qui permettraient de transformer des globules rouges sanguins des groupes A, B et AB en globules rouges identiques à ceux venant du sang des donneurs O (donneurs universels). Cette découverte aura des effets positifs énormes sur les possibilités de transfusions sanguines, notamment dans les Pays pauvres où les équipements sanitaires sont encore insuffisants. [3]

Ces deux découvertes – fort utiles pour le Développement Durable - n'ont pu se faire qu'au prix d'investissements physiques et immatériels coûteux générés par ... la croissance économique. Mais comme je propose qu'on la rebaptise « **Dévelopssance** », ce sera acceptable par tous ... et surtout par ceux qui vont bénéficier de ces progrès, et ils sont plusieurs milliards sur notre belle planète Terre.

**Liam FAUCHARD**

[1] = Michel Drancourt, *Futuribles*, Avril 2007

[2] = *Sciences & Vie*, Avril 2007

[3] = *Nature Biotechnology*, Avril 2007

## PECHEURS RESPONSABLES

### *Les pêcheurs et la tortue*

« Le fait est que nous n'avons pas compris les enjeux environnementaux. Nous savons comment exploiter des ressources, et comment les conserver, les protéger. Mais nous ne savons pas comment nous pourrions utiliser des ressources avec profit et de manière durable pour la sécurité économique des gens. Le fait est qu'aujourd'hui les gens sont déplacés par l'industrie et aussi par la politique de conservation. Leurs terres sont prises pour les mines et aussi pour la protection des forêts et des espèces animales. Dans les deux cas, il ne leur reste rien ».

*Sunita Narain. Down to Earth. 15 janvier 2007, 2006. l'année de Waterloo*

La réflexion de la journaliste indienne s'appuie sur l'expérience de son pays, où des centaines de milliers de gens – marginalisés sinon exclus – sont les victimes à la fois de la demande de ressources pour l'industrie et de la fermeture d'espaces pour la création de parcs naturels, terrestres ou marins. Cet impact social catastrophique de mesures de conservation est fort mal perçu dans nos pays, mais dans les pays du Sud, où la pression des grandes ONG environnementalistes est la plus forte face à des états faibles, les déplacements de populations touchent des millions de gens. En Inde, deux à trois millions de personnes pourraient être déplacées pour la protection des tigres. L'Afrique est le continent le plus marqué par la création des grands parcs. Ces derniers ont été créés à l'initiative des anciens colonisateurs, et ils ont entraîné des expulsions massives comme celle des Massai au Kenya et en Tanzanie. Pourtant des initiatives émergent en France, visant à concilier sur des territoires les exigences de préservation et de gestion responsable, en particulier en zone maritime et littorale.

### *La mise en œuvre d'une approche éco-systémique de la gestion des pêches.*

Durant la décennie 90, on a assisté à la montée en puissance de l'action de plusieurs ONG intervenant sur la protection des océans et de leurs ressources. La liste des espèces fétiches à protéger ne cesse de s'élargir, et certaines ONG, comme Greenpeace, ont réussi à peser sur les législations internationales pour interdire des engins de pêche comme les filets maillants dérivants. Ces ONG ont largement contribué à faire prendre conscience de la dégradation des ressources et des écosystème océaniques. La pression combinée de ces associations et des analyses scientifiques a abouti à une approche totalement nouvelle de la gestion des pêches qu'on appelle la gestion écosystémique. Une telle approche est indispensable, il est en effet tout à fait logique d'envisager une gestion des pêches en prenant en compte l'état de l'écosystème dans son ensemble, les interactions entre les espèces, le rôle de la modification du climat, l'impact de la pêche et des activités humaines. Cependant, cette approche globale est loin de résoudre toutes les difficultés, et elle peut même en créer de nouvelles. Le premier problème concerne le cadre dans lequel la gestion des pêches est désormais intégrée. Auparavant mise en œuvre par la FAO, ou des organismes dédiés à la pêche, la gestion avait clairement pour but de favoriser l'activité de pêche de manière durable et responsable. Désormais, la gestion des pêches n'est qu'un élément parmi d'autres de la gestion des écosystèmes qui prend place au sein d'organismes internationaux spécialisés dans la gestion environnementale. Ainsi, la Convention sur la Biodiversité, adoptée suite au sommet de la terre de Rio, tend à devenir un lieu majeur de définition de politique des pêches, dans la mesure où y sont discutées les politiques de protection des espèces marines, les politiques d'aires marines protégées. Déjà peu représentés dans les lieux de décisions traditionnels de la pêche, les pêcheurs, et particulièrement les artisans, sont totalement exclus de ces nouveaux lieux de décision internationaux. Les ONG environnementalistes y règnent en maîtres, avec des biologistes, et imposent leurs ordres du jour.

# PECHEURS RESPONSABLES

## suite

Le second problème tient aux objectifs de la gestion écosystémique. Désormais, il s'agit de préserver l'intégrité des écosystèmes, ou du moins, de leur fonctionnement. La pêche rentre assez difficilement dans cette problématique, car l'homme intervient comme un prédateur concurrent dans le système et en modifie nécessairement les équilibres et le fonctionnement. C'est d'ailleurs pour cette raison que la FAO a adopté prudemment l'idée d'une approche écosystémique de la gestion des pêches. Se pose ainsi clairement la question de la place de l'homme dans l'écosystème, en est-il simplement un élément comme les autres, situé au même niveau, dans une approche à dominante éco-biocentrique, ou bien est-il dans une position différente, gestionnaire de l'écosystème en fonction de ses besoins ? Pour parler simplement, eût-il été possible de développer l'agriculture, en bouleversant les écosystèmes, si l'on avait adopté la gestion écosystémique des milieux terrestres ? Avec l'approche écosystémique, les pêcheurs ont-ils la possibilité de modifier un écosystème pour orienter sa capacité de production en fonction de leurs choix et de leurs besoins, tout en assurant sa pérennité ? Une telle question est posée par exemple pour des pratiques de pêche qui modifient les fonds marins comme les dragues ou les chaluts. Les pêcheurs de coquilles de la baie de Saint Brieuc ont montré qu'on pouvait utiliser des engins très agressifs, comme les dragues, tout en assurant une production pérenne de coquilles. En fait, les fonds sont travaillés de manière à sélectionner cette espèce, mais au prix d'une modification profonde de l'écosystème.

Le débat se cristallise particulièrement autour des politiques de conservation et de la promotion des aires marines protégées comme outil majeur à la fois de conservation et de gestion des pêches. En 2002, à Johannesburg, la décision a été prise de créer des aires marines protégées sur plus de 10% des océans (moins de 1% en 2000). En 2003 à Durban, l'UICN s'est fixée un objectif transitoire de 5% en 2015. Certains, comme Greenpeace, ont fait de la surenchère, et proposent d'étendre les zones interdites à la pêche sur 40% des océans.

### *L'impact social des politiques de conservation*

En Europe et aux Etats-Unis, la politique de conservation est d'emblée perçue comme positive par la grande majorité. Les impacts négatifs possibles sont passés sous silence ou minimisés. Il semble aller de soi que la protection de la biodiversité par la mise en place de réserves intégrales a un aspect social positif. Cette perception est largement due au fait qu'aucune activité économique majeure – en dehors de l'exploitation forestière et la pêche – n'est liée à une exploitation des ressources vivantes renouvelables. Ainsi, lorsqu'on ose s'interroger sur l'impact social d'une généralisation des Aires Marines Protégées interdites à la pêche, comme le propose Greenpeace, la réponse est toujours simpliste : il faut protéger les poissons, sinon les pêcheurs ne pourront plus maintenir leur activité. Il est vrai que dans les pays riches, les reconversions semblent possibles, car elles ne concernent que des groupes sociaux et économiques marginaux. Pourtant, les pêcheurs européens peuvent être confrontés comme ceux du Sud à la disparition de leur activité si des mesures de protection sont prises sans tenir compte des conditions de leur activité. [cf l'affaire du filet maillant dérivant à l'île d'Yeu et celle de la thonaille en Méditerranée]. Pour les pêcheurs artisans des pays du Sud, les mesures de protection d'espèces ou de milieux peuvent se révéler désastreuses. Les tensions sont particulièrement vives en Inde, dans le Golfe du Bengale. Deux conflits opposent les pêcheurs aux autorités politiques et sont devenus des affaires de dimension nationale. Le gouvernement indien est soumis à de fortes pressions d'organisations environnementalistes, mais aussi de pays du Nord (Etats-Unis) sur sa politique de protection d'espèces fétiches comme les tigres et les tortues. Le nombre de tigres est en constante régression malgré la mise en place de réserves. Un des territoires de forte présence des tigres est la zone de mangrove des Sundarbans au Bengale. Les mangroves constituent, au même titre que les forêts équatoriales, un écosystème étroitement surveillé par les réseaux environnementalistes. Le gouvernement indien, soucieux de faire entendre sa voix dans les grandes conférences internationales et d'éviter d'être montré du doigt, durcit sa politique de protection.

<sup>1</sup> L'UICN distingue 6 catégories d'Aires Marines Protégées qui ne sont pas toutes interdites à la pêche.



## PECHEURS RESPONSABLES suite

C'est ainsi qu'il a décidé d'interdire à des milliers de pêcheurs l'accès à une petite île des Sundarbans pour une activité saisonnière de la pêche. Cette île fait partie de la zone protégée des Sundarbans, mais pas de la zone centrale dédiée à la protection des tigres et le gouvernement accordait jusque-là des autorisations d'utilisation temporaire. Mais depuis quelque temps, le gouvernement de New Delhi considère que la présence des pêcheurs entraîne la destruction de la mangrove. Le gouvernement de l'Etat du Bengale, ainsi que les pêcheurs contestent cette analyse. Ils considèrent que la zone occupée par les pêcheurs n'a jamais été une zone de mangrove et que la disparition de celle-ci est due à l'exploitation illégale de bois, que la présence des pêcheurs permet justement de limiter. Le gouvernement a fermé l'accès à l'île, en imposant aux pêcheurs de s'installer sur une île sableuse dépourvue d'abris pour les bateaux, et constamment menacée par les cyclones. Des pêcheurs ont de ce fait disparu, faute d'abris pour leurs bateaux. Les organisations de pêcheurs acceptent d'examiner un compromis pour réduire leur pression sur l'île, mais ils ne peuvent accepter leur exclusion de cet endroit, indispensable au maintien de leur activité. Ils craignent aussi que leur expulsion ne prépare l'installation d'un projet hôtelier fondé sur l'écotourisme. C'est en effet ainsi que l'Etat indien souhaite financer sa politique de surveillance et de gestion des parcs. Au-delà du conflit pour la préservation d'un écosystème, il s'agit donc bien d'un conflit pour l'accès aux ressources générées par l'écosystème : l'Etat et les touristes, ou les pêcheurs.

Le second conflit est lié à la pression qu'exercent les Etats Unis sur l'Inde à propos de l'accès des crevettes indiennes à leur marché. Le gouvernement américain répond ainsi à deux lobbies, celui des associations environnementalistes qui veulent protéger la tortue, et celui des crevettiers du Golfe du Mexique qui veulent protéger leur marché national. L'Inde a donc décidé de frapper fort en interdisant pendant plusieurs mois la pêche sur une zone littorale de 20km, fréquentée par les tortues durant la saison de la ponte. Si l'on ajoute les mois de mousson, les pêcheurs sont pratiquement interdits de pêche toute l'année, et privés de moyens d'existence, sans qu'une compensation ait été prévue. Plusieurs pêcheurs ruinés se sont suicidés. Là encore, les organisations de pêcheurs sont conscientes du problème pour les tortues, mais demandent que les mesures de protection à adopter puissent être discutées et que des indemnités soient prévues. Pour l'instant, elles considèrent subir les effets d'un « terrorisme écologiste », alors qu'elles ont manifesté à maintes reprises leur souci d'une protection de l'environnement. Dès 1989, elles ont été à l'origine d'une marche sur toutes les côtes indiennes pour attirer l'attention sur la dégradation de l'environnement littoral et la pollution. Elles ne peuvent accepter des mesures autoritaires qui ne tiennent pas compte des moyens d'existence de millions de pêcheurs, alors qu'elles ont été parmi les premières à se mobiliser pour exiger une protection de l'environnement littoral.

### **La gestion de l'environnement est une question sociale et politique.**

Avant d'être une question d'accès à des revenus monétaires, la pauvreté dans les pays du Sud est d'abord liée à la perte d'accès à des ressources environnementales qui constituent la base des moyens d'existence des plus pauvres. La majeure partie de ces ressources proviennent de ressources communes, qu'il s'agisse du bois pour le chauffage, des pâturages pour les animaux, de l'eau, des ressources de la pêche et de la cueillette, des plantes médicinales. Pour P.Dasgupta : « Les actifs naturels localement disponibles sont de la plus haute importance pour le monde des pauvres... Il n'y a pour eux aucune source de biens de nécessité, alternative à leurs ressources naturelles locales. A l'inverse, pour les riches écotouristes, il y a quelque chose d'autre, souvent ailleurs. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Cité par Jacques Weber in « Environnement : les pauvres ne sont pas coupables ». Sciences Humaines. Juillet - Août 2005. Hors série n°49. Sauver la planète ? Les enjeux sociaux de l'environnement.

## PECHEURS RESPONSABLES suite

Toute politique de restriction d'accès à ces biens, qu'il s'agisse d'une privatisation ou d'une politique de protection, porte donc atteinte directement aux moyens d'existence des plus pauvres et marginalisés. Dans les pays du Nord, on peut aussi considérer qu'une des caractéristiques de la pauvreté réside partiellement dans la faiblesse de l'accès à des biens environnementaux collectifs (paysages de qualité, accès aux espaces verts). Cette caractéristique majeure de la pauvreté, associée à la marginalisation politique, a été bien mise en valeur par des écologistes indiens de renom, formés dans les années 70 au contact du mouvement Chipko, dans l'Himalaya. En effet, dans nombre de pays du Sud, comme l'Inde, les revendications environnementales ont d'abord été portées par les secteurs marginalisés de la société – femmes des montagnes de l'Himalaya avec Chipko, Dalits et populations tribales chassées des forêts et menacées par la déforestation, pêcheurs menacés par la pollution et le développement du tourisme.

C'est seulement dans les années 1990, et surtout dans cette dernière décennie, que de nouveaux écologistes, issus des milieux urbains et influencés ou financés par des mouvements occidentaux, ont commencé à prendre en main les actions pour la protection de l'environnement. Le Centre pour la Science et l'Environnement, par exemple, a bien mis en valeur, dès les années 80, le fait que la pollution majeure dont souffraient les Indiens, et en particulier les femmes, est celle de la fumée des foyers traditionnels à feu ouvert. C'est dans un second temps, dans les années 90, qu'il s'est attaqué au redoutable problème de la pollution urbaine liée à la circulation automobile. La perception des priorités n'est donc pas la même entre écologistes du Nord et du Sud, surtout lorsque ces derniers sont en lien étroit avec les milieux populaires. Cette forte intégration entre les questions sociales et environnementales les a amenés à considérer d'un regard critique les approches purement environnementales des ONG du Nord, ou des écologistes du Sud influencés par ces ONG. C'est ainsi que les tenants de cette écologie sociale ont remis en question les approches traditionnelles des parcs et aires protégées. Elles aboutissent à exclure les plus pauvres qui vivent dans et de ces écosystèmes très riches, sans leur donner d'alternatives acceptables, difficiles d'ailleurs à mettre en place, du fait des spécificités culturelles de ces populations. Par contre, la création de ces parcs s'accompagne toujours de la promotion d'activités touristiques, mais les retombées se font rarement au bénéfice des populations exclues des parcs. Au contraire, elles en subissent fortement les effets négatifs : choc culturel, prostitution, drogue, mendicité, etc...

La stratégie de conservation et de protection environnementale se traduit donc par une dépossession de groupes sociaux marginalisés au profit d'intérêts extérieurs (investisseurs, touristes). Ces phénomènes sont très fréquents, qu'il s'agisse de parcs terrestres ou de parcs marins. En matière de protection de l'environnement, ce sont aussi les plus puissants qui savent donner de la voix et imposer aux plus faibles les mesures qu'ils considèrent comme efficaces, mais sans remettre en cause leur propre responsabilité. Les politiques de protection de l'environnement ont souvent été l'occasion de mise en place de véritables politiques de colonisation d'espaces marginalisés par des intérêts puissants. Dans sa thèse « L'homme aux bois »<sup>3</sup>, l'historienne Andrée Corvol rappelle l'histoire des rapports entre les ingénieurs forestiers, les habitants des plaines, et les montagnards. Elle donne un excellent exemple de ces erreurs d'analyse qui avaient pour effet de masquer les responsabilités des producteurs de l'analyse.

Le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle est marqué en France par la multiplication d'inondations. Les plus grosses se situent en 1856. La stratégie de protection a jusqu'alors consisté à élever des digues. Cette méthode se révèle coûteuse et inefficace pour les plus fortes crues qui seraient plutôt aggravées, en particulier dans les zones non endiguées. L'extension urbaine dans les vallées inondables rend encore plus indispensable et coûteuse la protection contre les dégâts des eaux. Les fortifications urbaines qui assuraient autrefois des protections sont abattues.

<sup>3</sup> Andrée Corvol, « L'homme aux bois », Fayard, Paris, 1987, 580p.

## PECHEURS RESPONSABLES

### suite

Le développement du chemin de fer dans les vallées nécessite des travaux de protection et l'ouverture des villes. Les propriétaires fonciers et les villes refusent de payer les coûts supplémentaires d'un renforcement d'un endiguement inefficace. L'Etat doit déboursier des sommes considérables pour indemniser les propriétaires en cas d'inondations.

Comment trouver une solution peu coûteuse et efficace à long terme pour protéger les intérêts des gens des plaines ? Il ne saurait être question à l'époque, de barrages de retenue dont la technique n'est pas maîtrisée. Le sentiment que la solution se trouve dans les montagnes va se répandre très rapidement parce qu'il correspond aux intérêts de tous : ingénieurs, forestiers, population urbaine et rurale des vallées, sauf ceux des paysans des montagnes.

« Le montagnard est transformé en indigène de l'hexagone » selon Andrée Corvol, suivant une logique parfaitement coloniale. La fonction de l'arbre n'est plus perçue qu'en relation avec les intérêts des urbains et de la vallée. La forêt reconstituée doit retenir les eaux.

Une telle solution n'est pas coûteuse car il n'est pas nécessaire d'indemniser des propriétaires privés. D'emblée, les montagnards sont suspectés d'être hostiles aux arbres. Or il n'en est rien, même s'ils ont une vision différente de l'arbre intégré dans le système complexe des activités agropastorales. Les scientifiques sont à l'époque totalement incapables de prouver que l'arbre peut retenir l'eau. Certains montrent déjà cependant qu'il faudrait reboiser la quasi-totalité des bassins hydrographiques pour obtenir une rétention efficace des eaux. Pourtant une protection des pâturages et des sols cultivés peut se révéler aussi efficace. Mais ce point de vue n'est pas écouté, trop d'intérêts s'y opposent. Les montagnards et leurs communautés sont encore moins écoutés. Leur poids politique est négligeable et il s'agit déjà de sociétés fragiles et menacées par l'exode rural. La politique qui leur sera appliquée ne fera qu'aggraver le phénomène. Ne peut-on transposer une telle analyse aux diverses propositions largement médiatisées des grandes ONG pour assurer la protection des océans. Le pêcheur est-il aujourd'hui l'indigène de l'hexagone ? Qui est actuellement en mesure de faire entendre la voix des pêcheurs artisans lorsqu'ils font des propositions et émettent des doutes sur celles des ONG ?

Refuser d'analyser le contenu social et politique d'une politique environnementale en imposant une politique supposée neutre par son efficacité, conduit de fait à répondre aux intérêts des plus puissants. On doit toujours s'interroger sur la position sociale, économique et politique du groupe qui agit pour imposer ses positions à d'autres groupes sociaux. S'il ne saurait être question de comparer les revenus de la majorité des pêcheurs artisans français ou européens (ils peuvent être très confortables) à ceux des pêcheurs artisans du Sud, leur situation sociale et politique, leur nombre, les marginalisent. Le pouvoir des structures mises en place depuis la seconde guerre mondiale s'est affaibli face à l'accroissement des pouvoirs de la Commission Européenne, et au pouvoir médiatique des grosses ONG qui, en quelques années, ont modifié l'image du pêcheur et imposé une vision fortement négative de leurs pratiques. En faible nombre, les pêcheurs ont perdu leur influence économique et politique. La croissance de la pression sur les espaces marins traditionnellement considérés comme des espaces communs, les place face à un défi analogue au mouvement des « enclosures » en Angleterre qui avait, au XVIIIème siècle, organisé l'éviction des ruraux des terres jusque-là en propriété commune. La privatisation des ressources de poisson, des espaces maritimes, la menace d'interdiction de pêche sur des zones considérables (40% des océans pour Greenpeace), constituent un phénomène du même type.

Une politique de gestion des ressources de pêche fondée sur l'élimination d'un grand nombre de pêcheurs, sans établir de distinction entre les diverses catégories économiques et sociales, conduit à un nouveau processus d'élimination et de concentration. Il reste donc une minorité de pêcheurs, ou surtout de sociétés de pêche, propriétaires d'une ressource auparavant collective. La logique des intérêts privés et de l'accumulation les pousse progressivement à privatiser la ressource commune pour s'accaparer la rente liée au capital naturel. C'est la logique de la politique mise en œuvre par l'Union Européenne qui mène à une généralisation des QIT (Quotas Individuels Transférables).



## PECHEURS RESPONSABLES suite

Leur mise en place aboutit à la création de rentiers de la mer, et de grands propriétaires des droits de pêche qui éliminent les pêcheurs artisans. On peut même voir monter les revendications de pêcheurs amateurs qui revendiquent l'achat de quotas de pêche. Ces derniers disposent de moyens puissants, et peuvent représenter une manne considérable si l'on compare la plus-value générée par leur activité avec celle issue de la pêche professionnelle. Récemment, un ministre anglais de la pêche a déclaré qu'il préférerait voir la pêche au bar réservée aux pêcheurs amateurs parce qu'ils représentaient un poids politique et économique supérieur. Ce choix est aussi légitimé par des arguments de protection de la ressource. Dans ce cas, l'argumentation environnementaliste sert d'alibi à une confiscation des droits traditionnels et collectifs des pêcheurs sur une ressource.

### Les ressources naturelles pour qui ?

Pour une approche sociale de l'environnement, gestion des ressources renouvelables et défense de l'équité, sont donc des questions étroitement liées. Il est bien sûr possible de concevoir une politique de gestion des ressources qui fasse fi de cette exigence sociale. La démarche s'inscrit alors dans une logique qui n'a rien à voir avec le développement, même si elle se pare de l'étiquette du développement durable. Pour le père de l'éco-développement – concept antérieur à celui du développement durable – Ignacy Sachs, « Les objectifs du développement sont toujours sociaux ». « Le terme de développement doit être réservé à une croissance socialement et environnementalement vertueuse, aux solutions triplement gagnantes sur les plans social, environnemental et économique. »<sup>4</sup>

Qu'il s'agisse de conservation ou de gestion des ressources, il faut donc éviter une approche purement éco-biocentrique pour fonder un humanisme écologique. Jean-Pierre Revéret reprend l'idée d'une approche « conséquentialiste » de l'action, opposée à une approche « déontologiste »<sup>5</sup>. Dans la première, l'action est jugée bonne ou non en fonction de ses conséquences. Dans la seconde, l'action est jugée en fonction de ses caractéristiques mêmes et de valeurs posées a priori. L'approche conséquentialiste juge les actions en fonction de leur intérêt pour les sociétés humaines. Une telle distinction est particulièrement utile pour analyser et définir une politique des pêches, domaine où se confrontent deux visions différentes de la gestion.

A l'extrême, celle de Greenpeace qui pose comme a priori qu'il faut mettre sous cloche 40% des océans, tout en assurant que c'est le seul moyen de garantir la survie des pêcheurs, d'autre part, des approches qui visent à s'appuyer sur les pêcheurs eux-mêmes pour améliorer la gestion, et garantir l'avenir des ressources. Dans le cas de Greenpeace, les pêcheurs sont considérés essentiellement comme la source des problèmes, dans l'autre, ils peuvent aussi être à l'origine des solutions à mettre en œuvre. Pour la pêche, une telle approche est particulièrement indispensable parce que l'activité s'exerce dans un milieu naturel invisible, mouvant, sur des ressources complexes, avec de multiples espèces en interaction permanente entre elles. C'est donc seulement en s'appuyant sur les pêcheurs qui sont au contact quotidien de ce milieu et ces ressources, en situation d'adaptation permanente, que l'on peut mettre en œuvre une politique de gestion. Les diktats issus d'ONG, de scientifiques, de politiques ou d'une bureaucratie, ne peuvent qu'être soit inefficaces, soit destructeurs des communautés de pêcheurs. En effet, au-delà des ressources, le problème qui se pose est bien celui de l'impact social des mesures de gestion. Une politique fondée sur l'élimination des pêcheurs ne peut pas entraîner de dynamique collective, dans la mesure où chacun a intérêt à espérer la disparition du voisin. Au contraire, lorsque la garantie de la survie du groupe est assurée, il est possible d'engager des démarches collectives pour améliorer la situation de tous. Il existe cependant une condition pour permettre l'émergence de cette dynamique collective d'une communauté, c'est une égalité de statut. Ce qui menace aujourd'hui l'avenir des pêcheurs artisans, c'est l'éclatement de leur groupe social.

<sup>4</sup> Ignacy Sachs, *progrès techniques, croissance, changement de civilisation* Quelles voies pour le développement, 1er séminaire international-CCDE- 27 mai 2005

<sup>5</sup> Jean-Pierre Revéret : « Réflexion éthique sur l'environnement, les ressources naturelles et le développement ». 1er séminaire international CCDE, 27 mai 2005.

« Y a-t-il une éthique propre à la recherche pour le développement ? »

Une condition pour mettre en œuvre collectivement un programme de gestion, c'est que tous partagent une certaine communauté de statut. Ainsi, aujourd'hui, dans la pêche artisanale hauturière, la tendance est à la concentration des bateaux artisans entre les mains de sociétés privées d'armements de 5 à 10 bateaux et plus parfois, où les patrons embarqués sont des salariés.

Les logiques économiques et sociales des entreprises artisanales et industrielles sont tout à fait différentes. Un armement propriétaire de plusieurs bateaux peut par exemple s'accommoder d'une réduction de la flotte si la destruction d'un ou deux bateaux assure une meilleure rentabilité à ses autres bateaux. Cela ne peut absolument pas convenir à un propriétaire embarqué d'un unique bateau qui souhaite nécessairement une autre orientation pour poursuivre son activité. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de veiller au maintien de l'unité des structures engagées sur une même pêcherie. Lorsque la diversité des structures, des bateaux, s'accroît, la gestion devient un exercice beaucoup plus difficile. C'est ainsi que le choix de maintenir une structure artisanale pour les pêcheries côtières et même hauturières est un choix crucial pour l'avenir de la gestion de ces activités.

### Cogestion et gestion d'un territoire de pêche

L'analyse du mouvement engagé depuis dix ans dans la pêcherie de langoustine du Golfe de Gascogne est particulièrement éclairante de ce point de vue.<sup>6</sup> En 1997, les pêcheurs de langoustines du Golfe de Gascogne sont confrontés à la menace d'une mesure européenne qui propose de protéger le stock de merlu en mauvais état. La pêche des langoustines au chalut s'accompagne de nombreux rejets de juvéniles de merlus, mais l'augmentation du maillage condamnerait la pêche des langoustines. En fait, depuis plusieurs années, très discrètement, plusieurs pêcheurs ont expérimenté un dispositif très simple de mailles carrées sur le dos du chalut qui permet d'éviter une bonne partie des captures de merlus juvéniles. Ce dispositif n'est guère considéré par les chercheurs d'Ifremer, mais défendu par les pêcheurs. Pour la première fois, la majorité des pêcheurs s'engagent à tester et généraliser l'engin sélectif et demandent donc l'abandon de l'obligation d'augmenter les mailles. Grâce à de multiples essais, y compris en embarquant plusieurs commissaires européens pour des tests, ils réussissent à sauver leur activité. Ils s'engagent ainsi dans un processus de gestion collective de la ressource. Au-delà de la généralisation des mailles carrées, ils veulent prendre en main la gestion de ce qu'ils considèrent comme leur jardin – le Golfe de Gascogne et ses ressources de langoustines. Ils se battent pour obtenir des licences (250), pour contrôler l'accès à la pêcherie. Après les rejets de merlus, ils s'attaquent à la limitation des rejets de petites langoustines avec le slogan proposé au Guilvinec depuis longtemps : « trier sur le fond, pas sur le pont ». L'expérimentation est menée par les pêcheurs avec l'appui d'Ifremer, avec pour objectif de généraliser les dispositifs testés pour leur efficacité.

La démarche adoptée élargit sans cesse les préoccupations de gestion et la discussion porte sur la taille des bateaux. Une série de bateaux génériques de 14 mètres est lancée. Le but est de limiter la puissance des bateaux pour mieux répartir la ressource et l'ouvrir à de jeunes patrons. La discussion est longue et difficile, car elle pose problème aux bateaux de 18-20 mètres déjà engagés sur la pêcherie. Des compromis sont progressivement adoptés. Aujourd'hui, en 2007, les décisions définitives ne sont pas encore adoptées car les propositions sont freinées par de multiples contradictions, de multiples acteurs. Cependant, ce qui est évident dans ce processus, c'est que les pêcheurs, confrontés à la fois à la crise de la ressource et aux pressions de Bruxelles et des associations écologistes (contre le chalut), sont responsabilisés et trouvent les moyens, après beaucoup de débats, de résoudre les problèmes. Ceux-ci sont bien sûr techniques – quel engin adopter pour assurer la sélectivité ? mais ce sont aussi des conflits essentiellement humains portant sur les valeurs – partage ou loi du plus puissant-, les lieux de décision, les choix sociaux ou politiques.

<sup>6</sup> communication personnelle de René Pierre Chever, secrétaire du Comité local des Pêches du Guilvinec.



## PECHEURS RESPONSABLES suite

De manière chaotique, bousculés par les multiples aléas de la pêche – hausse du carburant, décisions sur les quotas, etc., les pêcheurs finissent par trouver des solutions qui bénéficient d'une large adhésion et sont adoptées par tous. Au lieu de cela, les mesures imposées par un pouvoir lointain et extérieur, comme les réductions de quotas, sont assez largement contournées – on parle de quotas de papiers. Chose remarquable, des acteurs extérieurs, largement rejetés a priori, comme des organisations écologistes, sont intégrés comme partenaires, c'est le cas du WWF qui suit l'expérimentation sur la sélectivité. Cette expérience, comme celle de la gestion de la coquille Saint Jacques en baie de Saint Brieuc, montre qu'une cogestion fondée sur le respect des droits des pêcheurs et leur responsabilisation constitue la meilleure solution, non seulement pour gérer les ressources communes, mais aussi pour créer une dynamique collective apte à surmonter les contradictions et les conflits internes ou externes.

La responsabilisation et donc la prise de conscience du respect des devoirs sont fondées sur la reconnaissance de droits collectifs. La privatisation prônée par les libéraux – avec les quotas individuels transférables –, brise les possibilités d'une dynamique collective. La garantie de droits collectifs permet de mettre en œuvre une cogestion ouverte intégrant des acteurs qui sont parfois perçus comme des adversaires par les pêcheurs – écologistes, scientifiques, « bureaucratie » bruxelloise.

L'échec patent des modes de gestion centralisés incite d'ailleurs les autorités de Bruxelles à promouvoir une décentralisation avec la mise en place de comités consultatifs régionaux, ouverts aux organisations de la société civile. Un tel processus de responsabilisation et de démocratie prend nécessairement du temps, alors que certains insistent sur l'urgence des décisions, mais il constitue la garantie de mesures appliquées et respectées par les pêcheurs. Ce processus permet aussi une adaptation permanente à l'évolution des ressources que les pêcheurs analysent et mesurent rapidement, surtout s'ils travaillent en relation étroite avec des scientifiques. Il est vrai que le passage d'une telle cogestion d'une ressource liée à un territoire à une gestion de ressources beaucoup plus multispécifiques et mobiles, exploitées par des pêcheurs de multiples origines, avec des engins très différents, pose beaucoup de problèmes, mais tous les pêcheurs exercent leurs activités sur des territoires déterminés. Ils n'ont plus de solution d'extension de leurs zones de pêche. S'ils se fréquentent régulièrement sur les lieux de pêche, ils n'ont jamais, ou rarement, l'occasion de mettre en commun leurs idées pour obtenir le meilleur rendement des ressources qu'ils exploitent. Ce sont des institutions extérieures – scientifiques, technocratie, ONG, politiques – qui leur imposent des décisions qui souvent manquent de cohérence. Il faut donc renverser l'approche, et partir des solutions proposées et expérimentées par les pêcheurs. Même si les mesures qu'ils proposent dans un premier temps sont perçues comme insuffisantes, elles enclenchent un processus de responsabilisation qui leur permet d'approfondir les mesures de gestion, pour peu qu'ils aient la garantie d'en mesurer les effets et d'en bénéficier ainsi que de conserver la maîtrise des décisions.

La mise en route d'un tel processus n'a rien de spontané. Entre la gestion fondée sur une privatisation des droits de pêche, et une cogestion fondée sur une démarche démocratique et collective ouverte à la société civile, il existe aussi une possibilité d'effondrement, si les pêcheurs sont incapables de définir une vision à long terme et de subordonner leurs droits individuels aux intérêts du groupe, comme le rappelle Jared Diamond<sup>7</sup>. Si l'on examine l'histoire des ports de pêche, on peut constater que beaucoup n'ont pas su préserver leur activité, s'adapter, se reconvertir, gérer les ressources. D'autres, par contre, ont su réagir aux crises, explorer des voies nouvelles en maîtrisant les innovations. La clé des réussites se trouve dans la mise en route d'un dynamisme collectif à l'initiative de passeurs et d'innovateurs. Aujourd'hui, ceux-ci ne suffisent pas, car il y a de multiples interactions entre les pêcheurs et la société – locale et mondiale. Les pêcheurs doivent aussi défendre leur place dans la société, car de multiples acteurs s'emparent du domaine maritime, avec une vision et des objectifs bien spécifiques – extractions, plaisance, conservation, aquaculture, etc. De nouveaux outils se mettent en place qui peuvent permettre aux pêcheurs d'être des acteurs de plein droit de la gestion des territoires maritimes.

<sup>7</sup> Jared Diamond, *L'effondrement*, éd. Gallimard, Paris, 2006, 650 p

# PECHEURS RESPONSABLES

## suite

### Les pays maritimes : pour une gestion intégrée.

Au Nord, comme au Sud, se développent actuellement des initiatives de gestion intégrée des zones côtières qui peuvent, à certaines conditions, constituer des outils pour défendre la pêche côtière. Le GESAMP<sup>8</sup> définit ainsi la gestion intégrée : « un processus continu et dynamique rapprochant les intérêts du gouvernement et des communautés, de la science et de la gestion, des acteurs économiques et du public, par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée pour la protection et le développement des éco-socio-systèmes côtiers ». Au-delà de la préservation du milieu, il faut répondre à la question : au bénéfice de qui sera assurée cette gestion ? L'établissement de priorités fait autant appel à la négociation qu'aux analyses techniques. S'agit-il de développer prioritairement le tourisme ? S'agit-il de faire cohabiter diverses activités de production, ou de protéger une ou plusieurs espèces de poissons dont certaines concurrencent les pêcheurs ? Tout dépend donc, pour les pêcheurs, de leur capacité collective à faire valoir leurs droits et leurs préoccupations. Mais le nombre réduit de pêcheurs au Nord et, plus globalement la faiblesse de leur position sociale et de leur intégration dans la société ne garantissent pas la prise en compte de leurs intérêts.<sup>9</sup>

Dans les pays du Sud, face aux projets touristiques et industriels, le poids des communautés de pêcheurs est souvent insuffisant pour assurer la protection de leurs intérêts. Il en est ainsi, même au Sénégal, où pourtant les pêcheurs constituent un groupe social majeur. Or, préserver la pêche et les ressources qu'elle procure est essentiel dans un contexte de ressources limitées, même en Europe, car toute atteinte aux capacités locales de production se traduit par un recours aux importations, notamment dans les pays du Sud, et à un transfert de protéines. Au-delà de la préservation des communautés de pêcheurs, il faut donc que la société, dans son ensemble, prenne conscience de la dimension maritime de sa base de ressources et inscrive sa logique de développement dans un projet de protection et de valorisation des ressources littorales. Si les pêcheurs doivent s'investir à terre pour se défendre, la société dans son ensemble doit acquérir une culture maritime qui ne se limite pas à la défense d'animaux fétiches ou d'espaces de loisirs.

Depuis 1995, avec la loi Pasqua, et plus encore, depuis la loi Voynet de 1999, la France s'est engagée dans la généralisation des « pays », qui ont été expérimentés en particulier en Bretagne. Ceux-ci ne sont pas des structures administratives, mais des « espaces de projet » animés par des conseils de développement, regroupant des élus, mais aussi des représentants professionnels, syndicaux, associatifs. Ils élaborent une charte de développement. Ces pays sont des outils de gouvernance locale dont le besoin est plus fortement ressenti dans le contexte de mondialisation<sup>10</sup> Très généralement, ces pays sont organisés sur une logique terrestre associant, autour d'un pôle urbain, un espace rural. Cependant, quelques spécialistes de l'aménagement, dont des géographes<sup>11</sup>, préconisent la mise en place de pays maritimes centrés sur une ville-port, le littoral et son arrière pays. Dans cet espace original, le territoire doit être aménagé en fonction des caractéristiques du milieu littoral, en particulier son ouverture et sa fragilité. Si l'on veut préserver sa qualité et ses capacités productives pour la pêche et la conchyliculture, il faut aménager l'arrière-pays en fonction de cette priorité : maîtrise de l'urbanisation, lutte contre les pollutions d'origine domestique, agricole ou industrielle, gestion des bassins versants, etc.

<sup>8</sup> Groupe mixte d'experts des divers organismes des Nations Unies sur les aspects scientifiques de la pollution marine.

<sup>9</sup> En 1999, le rapport de l'Union Européenne sur « les enseignements du programme de démonstration sur l'aménagement intégré des zones côtières » rappelait qu'il est fréquent que les valeurs et les perceptions des collectivités de pêcheurs ne soient pas partagées par d'autres secteurs ou résidents. La culture de la concertation est toutefois peu développée parmi les pêcheurs et cette situation, conjuguée à leur faible pouvoir politique, les empêche souvent de faire valoir leurs droits »

<sup>10</sup> Pour une synthèse sur les dynamiques potentielles des « pays ». cf P.Houée « Découpages administratifs et territoires vivants : le cas français ». *Economie & Humanisme* n° 350, octobre 1999.

<sup>11</sup> Yves Lebahy (sous la direction de), *Le pays maritime, un espace projet original*, Ed. PUR-UBS, Rennes 2001, 140p.



# PECHEURS RESPONSABLES

## suite

De tels pays, disposant de chartes fondées sur ces principes, ont l'avantage de constituer des outils de gouvernance dont manquent souvent les projets de gestion intégrée des zones côtières. Ils permettent aussi, à la condition que les pêcheurs organisés les investissent pour défendre leurs priorités, de créer des lieux de confrontation et de débat entre les gens de mer et les gens de la terre et de la ville. Ces derniers peuvent ainsi mieux prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis du milieu maritime et littoral et des gens qui y vivent. Outre la question de la gestion des ressources, le problème de l'accès au foncier et au logement pour les pêcheurs est aujourd'hui une question majeure.

Pour les pêcheurs, l'avenir est aussi lié au renouvellement des hommes et des femmes prêts à s'engager dans le métier, ce renouvellement ne peut venir des seules familles de pêcheurs, ces questions sont à prendre en compte par l'ensemble de la société et du pays. Dans les pays du Sud, de tels outils pourraient permettre de mieux maîtriser en amont les problèmes de l'accès aux ressources littorales par le développement d'activités alternatives à la pêche, ou encore d'améliorer l'accès au poisson pour les populations de l'intérieur. Ainsi le pays maritime, en affirmant avec force la priorité au maritime, peut être le lieu d'une réappropriation de pouvoirs par les communautés de pêcheurs, dans le contexte de la mondialisation qui tend à accentuer leur marginalisation.

### Une nouvelle génération de parcs marins

La nouvelle génération de parcs marins qui apparaît avec le parc national marin d'Iroise, au large du Finistère, peut trouver toute sa place dans ces pays maritimes. Il ne s'agit pas dans ce cas d'une stratégie de conservation pour laquelle sont en général conçus les parcs, mais d'une gestion pérenne d'un patrimoine naturel marin et du développement d'activités humaines comme la pêche, compatibles avec cette préservation. Cette initiative est particulièrement intéressante car elle associe étroitement les représentants des pêcheurs. Même si des résistances existent chez certains pêcheurs professionnels, les opposants les plus farouches sont les pêcheurs amateurs et les plaisanciers qui craignent un renforcement de l'encadrement de leur activité. Les représentants des comités locaux des pêches ont bien compris que le parc était pour eux un moyen de défendre la pêche en restaurant certaines ressources (langoustes), en gérant mieux celles qu'ils exploitent. C'est aussi un moyen de se protéger contre des évolutions vers le tout tourisme qui menacent l'économie des îles et des communes littorales. Lancé en 1991, l'idée a mis beaucoup de temps à mûrir, il a fallu attendre mars 2007 pour que la décision finale de la création du parc soit entérinée. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour l'élaboration d'une charte en concertation avec les pêcheurs, mais la voie tracée est prometteuse. Elle ouvre la voie à d'autres initiatives de parcs ou de zones Natura 2000, permettant de concilier la préservation des milieux et la gestion des ressources dans le cadre d'activités pérennes. Les blocages à la création du parc national marin d'Iroise tenaient plus à des questions politiques ou des pressions de lobbies de plaisanciers qu'à des problèmes de gestion de ressources. Ils illustrent parfaitement la réflexion de Jacques Weber : « Les relations des hommes et de la nature ne sont que des relations entre les hommes à propos de la nature ».<sup>12</sup>

*Alain LE SANN / Mars 2007*

<sup>12</sup> Jacques Weber, in Marie Claude SMOUTS (sous la direction de), *le développement durable, les termes du débat*, édition Armand Colin, Paris 2005, 289 p.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

*Pauvreté de masse d'un côté, essor de grands centres tertiaires à vocation mondiale de l'autre, ces deux réalités de l'Inde moderne coexistent au sein d'un même ensemble de taille continentale. Aujourd'hui en pleine transformation et déjà quatrième PIB mondial en parité de pouvoir d'achat, sa population a franchi la cap du milliard d'habitants en 2000 et devrait dépasser la population chinoise d'ici à 2030. Dans un pays longtemps fermé aux échanges mondiaux, la crise des paiements de 1991 a accentué le tournant de sa stratégie de développement.*

*L'accélération de la croissance autour de 6 à 7 % par an et l'ouverture économique vont-elles se traduire par l'émergence d'une nouvelle super puissance aux côtés de la Chine ? Et quel sera l'impact du décollage indien à un moment clé de la mondialisation des services pour lesquels ce pays dispose d'avantages comparatifs avérés et d'une main d'oeuvre qualifiée abondante ? Mais l'Inde doit faire face à ses défis internes, en particulier ceux de la pauvreté et d'une soutenabilité environnementale déjà critique dans toutes les grandes villes du pays.*

**Jean-Joseph BOILLLOT**

**L'économie de l'Inde**

**La découverte – 2006 – 125 pages**

L'économie indienne suscite depuis quelques temps des réactions ambivalentes : océan de pauvreté d'un côté, essor de grands centres tertiaires d'excellence à vocation mondiale de l'autre. Ces deux réalités coexistent en fait au sein d'un même ensemble de taille continentale et aujourd'hui en pleine transformation. L'Inde figure au quatrième rang mondial par son PIB ou au cinquième rang si l'on prend l'Union Européenne dans sa globalité. Sa population pourrait – sauf ruptures – atteindre deux milliards d'individus en l'an 2100.

Pays longtemps fermé aux grands flux d'échanges mondiaux, la crise des années 90 y a accéléré les inflexions apportées en termes de développement économique dès les années 1980. Allons-nous pour autant voir apparaître un nouveau « dragon géant » à l'égal de la Chine ? Moins centré sur des plateformes manufacturières exportatrices, le décollage de l'Inde intervient dans un moment clé de la mondialisation des services, secteur dans lequel elle dispose d'avantages avérés mais aussi fragiles.

Et n'oublions pas que l'Inde, avec ses imperfections, est une démocratie pluraliste qui comptait 650 millions d'inscrits sur les listes électorales aux élections de 2004 ; pas étonnant qu'il faille plusieurs jours pour assurer la plénitude d'un scrutin ...

Et le passé étant aussi porteur de données factuelles, comment ne pas constater que vers 1700, aussi bien la Chine que l'Inde représentaient – chacune – près de 23 % du PIB mondial. Et demain ?



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Après une introduction fort documentée historiquement, Jean-Joseph Boillot nous fait découvrir les quatre sources de la pensée économique en Inde :

- la première apparaît dès 1938 avec la création du National Planning Committee sous l'égide du leader de l'indépendance, Jawaharlal Nehru qui s'inspirait du socialisme fabien anglais et qui lorgnait du côté des succès de l'Union Soviétique de cette époque.
- une seconde conception située très à gauche de celle de Nehru est liée à la création d'un Parti Communiste en Inde dès 1925. Tout en collaborant avec le courant nationaliste, le CPI défendait les principes d'organisation de type soviétique, au moins jusqu'à la rupture de 1964 ou un courant pro-chinois l'emporte.
- une troisième conception apparaît avec le Plan of Economic Development, plus connu sous le nom de Plan de Bombay, élaboré par huit grands patrons. D'abord favorable à la planification, ce courant se tournera progressivement vers des attentes plus « libérales », notamment avec la création du Forum of Free Enterprise en 1957.
- le quatrième courant est celui du courant économique gandhien formulé en 1944. Il révèle un choix de stratégie et de développement, et une vision de l'organisation sociale (pas de remplacement des hommes par des machines, par exemple) éloignés de ceux de Nehru. Il marquera néanmoins durablement la période post-indépendance.

L'auteur n'évade pas les réalités sociales spécifiques à l'Inde et notamment la notion de caste. Une caste au sens général se définit par trois principes qui la distinguent des notions de classes sociales ou de groupes socio-professionnels : endogamie ou fermeture du groupe par le mariage, spécialisation professionnelle, et, enfin, hiérarchie rigide.

Si les barrières sociales et culturelles persistent, la compétition s'accroît de fait avec la libéralisation de l'économie et son besoin de mobilité structurelle (spatiale ou professionnelle). De nouvelles communautés – moins rigides – menacent les anciennes, profitant du discours officiel sur la démocratie pour contester le pouvoir des anciennes élites.

Pourtant les castes restent une réalité paradoxale de l'Inde moderne : comme instrument de lutte pour le changement de l'ordre établi, mais aussi comme stratégie conservatrice de défense des positions acquises.

Sur l'insertion de l'économie indienne dans la mondialisation, JJB nous rappelle que dans les années 1970, sous l'influence d'une politique économique très autocentrée, la part de l'Inde dans le commerce mondial était tombée à moins de 0,5 %, l'année 1973 ayant vu aussi l'expulsion des multinationales comme IBM ou Coca-Cola par Indira Gandhi. Avec le tournant du début des années 1990, le poids de l'Inde remonte à 1 % du commerce mondial et bien au-delà pour les services à l'origine d'une révolution silencieuse.

Dans sa conclusion, l'auteur prend garde de ne pas tomber dans des projections simplistes comme les économistes les aiment tant. Pour l'heure, rien n'indique que l'Inde ne réussira pas sa « grande transformation » ; reste des inconnus politiques internes et géopolitiques externes : peut-il y avoir un diumvirat en Asie ?

Et quels seront les pions joués par le Japon... ?

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*La société française a profondément changé depuis la fin des Trente Glorieuses, mais tout se passe comme si elle ne le savait pas encore. Elle en distingue sourdement les symptômes et en éprouve les manifestations les plus douloureuses (chômage, exclusion, insécurité sociale, ségrégation territoriale, sentiments de déclassement). Mais elle peine à se représenter clairement les causes et les ressorts de ce bouleversement. Et, faute de se comprendre elle-même, elle manque des ressources nécessaires pour retrouver le goût de l'avenir et se gouverner collectivement de manière efficace. D'où l'urgence de fonder une « nouvelle critique sociale » pour donner à voir les antagonismes qui la structurent et lui rendre la force et la capacité d'évoluer.*

### **La nouvelle critique sociale**

**Philippe ASKENAZY, Louis CHAUVÉL, Laurent DAVEZIES,  
François DUBÉT, Marie DURU-BELLAT, Martin HIRSCH,  
Eric MAURIN, Thierry PECH, Thomas PIKETTY,  
Pierre ROSANVALLON, Pierre VELTZ.  
Seuil-Le Monde – 2006 – 128 pages**

A travers ces synthèses de leurs recherches, les auteurs livrent des approches variées afin de saisir la complexité de la société française. En s'appuyant sur quelques thématiques de politiques publiques, ils tentent d'éclaircir « l'explosion renouvelée des mécanismes collectifs qui alimentent les inégalités » depuis une trentaine d'années.

L'observation de la pauvreté et de la précarité s'imprègne progressivement dans la société française. Avec 6 millions de personnes ayant un revenu aidé et 3 millions de mal-logés, les statistiques témoignent d'un mal-être persistant. Au-delà de ces chiffres, un halo de vulnérabilités enferme les plus démunis dans une spirale, à savoir : chômage, logement insalubre, maladie, malnutrition, relations de voisinage conflictuelles, famille divisée...

Avant que les travailleurs pauvres s'installent dans le paysage français, il semble notable que cette image de misère concernait principalement les personnes âgées. Le système de retraites a toutefois permis d'assurer une situation convenable aux anciens actifs. Ce mécanisme de redistribution qui a été transposé aux différents maux (RMI, allocation adulte handicapé, allocation parent isolé), trouve néanmoins ses limites. Sans s'attarder sur l'impasse du système des retraites, les différentes allocations sociales semblent ne pas suffire face à l'ampleur du malaise social. La logique de guichet mis en place durant ces dernières décennies doit se transformer progressivement vers « une logique d'accompagnement global » pour prendre en compte toutes les difficultés de la personne en tant que telle.

L'instauration d'un parcours individualisé demande de modifier l'approche de masse instaurée auparavant qui se justifiait sur la base du principe républicain. Dans ce sens, les politiques publiques ne doivent plus se figer à une vision délimitée de la précarité et de la pauvreté tel qu'en découlent les ZFU et autres ZEP, respectivement Zone Franche Urbaine et Zone d'Éducation Prioritaire.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Inscrite dans le cadre de la décentralisation, ces actions programmées des ministères butent actuellement dans leur application locale sur les différents contextes territoriaux. S'il est vrai qu'une homogénéisation nationale s'est réalisée grâce à ce système, le rapport à la mobilité des français vient renforcer les inégalités sociales. Entre immobiles et hyper-mobiles il n'y a qu'un pas, certes ! La distinction entre les lieux de production, de consommation et de résidence accentue cet écart et elle tend, par ailleurs, à spécialiser les territoires.

Les métropoles restent les derniers bastions d'une mixité apparente. Même si, dans le détail, elles révèlent des formes de ségrégation sociale, leur connexion à un monde globalisé demande une flexibilité permanente. Cette souplesse s'appuie sur un ensemble qui doit faire corps, or le rapport à l'individu grandissant – tel que présenté supra – témoigne d'une « débâcle collective ».

Le « libéralisme autoritaire », appliqué à droite comme à gauche, trouverait son sens dans ce paysage afin de rester compétitif au niveau mondial et de conserver un esprit de cohésion nationale. Néanmoins, la crise de la représentativité du système politique français s'accroît à chaque échéance électorale. En plus de la « république du sommeil » prônée par Jean Viard – notant que nous votons là où nous dormons – les votes pour les extrêmes et l'abstention témoignent du décalage persistant entre les décideurs nationaux et la population.

Additionné à l'héritage monarchique, la société française s'est construite sur un système de sélection, de classement et de hiérarchie. Vécu longtemps comme ascendant, l'ascenseur social va maintenant aussi vers le bas. Confrontés au déclassement et au sous-emploi, les jeunes risquent de plus en plus de « n'être pas socialisés, ni à la culture scolaire ni à celle du monde du travail ».

Pour tenter de faire face aux réactions de fermetures et d'évitements entre les extrêmes de l'échelle sociale, l'avenir représenté par cette jeunesse semble la meilleure base pour instaurer des échanges. Afin de ne pas alourdir le poids de la double dette – publique et écologique – pour les générations futures, ce collectif d'auteurs sensibilise la population à travers l'éducation dans un premier temps. Ils apportent également plus de lisibilité à cette société complexe et, ils ouvrent le dialogue pour faire émerger les initiatives locales plutôt que de concevoir « un improbable modèle social français ».

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES suite

*Dans un monde où « tout a changé, tout change changera », essayons d'abord de comprendre. Pour ne pas subir le changement, prenons-y notre place. Affrontant les alternatives que nous offre la modernité, cessons de nous référer aux droits acquis ou de considérer les ruptures comme les seuls progrès possibles. Méfions-nous en revanche des réformettes qui nous font piétiner au lieu de nous changer.*

*La réalité d'aujourd'hui est celle d'un grave malentendu. Forte de ses capacités, l'économie libérale impose son pouvoir, elle entraîne la science et la technique vers des horizons incertains. Médusée, la société succombe et s'irrite. La politique quant à elle, négligeant ses devoirs, cessant d'être la médiatrice et avouant parfois son impuissance, inspire du même coup méfiance, mépris et révolte.*

*Certes la révolte est salutaire, mais pas à n'importe quel prix comme l'exige Edgard Pisani. Il se définit volontiers comme un « révolté non révolutionnaire ».*

*Pour construire demain, il s'agit de prêter plus d'attention au Bien commun qu'aux jeux politiques, de restaurer le vrai sens du Politique qui s'inscrit dans la durée. En pratiquant sportivement le débat et l'alternance, en associant Nation et société, nous ferons que la démocratie devienne – ou redevienne – civilisation dans un monde qui tend à devenir réalité. Il y a urgence.*

**Edgard PISANI**

**Vive la révolte – Un vieil homme et la politique  
Seuil – 2006 – 200 pages**

Le livre de E.P. s'ouvre sur une citation d'Albert Camus « La révolte se fonde sur la foi dans les valeurs humaines, c'est-à-dire qu'elle suppose un « oui » préalable au « non » ; la révolution, elle, part de la négation absolue et se condamne à toutes les servitudes pour fabriquer un oui rejeté à l'extrémité des temps ».

Très rapidement, il nous livre son avis : nous avons besoin que la Politique soit la médiatrice entre réalités, forces, courants intérêts, besoins, visions, idées contraires, unité et diversité, instant et durée qui, nous exprimant, coexistent et ont peine à se rencontrer dans la définition du Bien commun. Nous avons besoin d'une politique qui organise démocratiquement le vivre-ensemble et rende positives la diversité et les contradictions du réel au lieu de les amplifier.

La société a disparu parce que l'information la façonne et que l'opinion ne s'élabore plus dans la conversation et le débat, mais dans le meeting et le propos tour à tour insipide et scandaleux de la radio et de la télévision. La sociabilité est plus grande entre voisins habitants des pavillons qu'entre voisins desservis par le même escalier. Le travail désormais généralisé des deux parents et l'usage de l'ordinateur et du portable font que la famille n'est plus guère une société. Ainsi le bureau, l'atelier, l'école ... Le coût du délitement social et de la solitude personnelle est immense. Humainement et culturellement, mais aussi politiquement, car une « opinion publique » ne peut s'élaborer que dans une société dont les membres bavardent, échangent, communiquent. De ce point de vue, la ville draine et agglutine une part chaque année plus grande des populations. C'est là où tout se passe, tout se crée, tout se décide, tout se délite aussi. Elle est le lieu où l'on se divertit ; on y est anonyme ; y vont ceux qui ne savent plus d'où ils sont. C'est en ville que s'accumulent les tensions jusqu'à atteindre une masse critique bientôt instable.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Sur les relations entre instant et durée, l'auteur estime que nous vivons maintenant dans une civilisation a-temporelle où n'existent ni le passé qu'on méprise ni l'avenir qu'on renonce à prévoir. Seul le présent compte alors que rien n'est plus trompeur que de le couper du temps qui dure. Ainsi traité il paralyse notre faculté de choisir. Notre présent souffre de ce que, ne se souciant guère de l'après-élections, les politiques sont incapables de l'assumer. Nous avons jadis sacrifié la planification qui avait conduit notre reconstruction et lancé notre développement ; aujourd'hui nous faisons fi des études prospectives, nous nous accablons de dettes et maintenons un régime social qui ne survivra qu'au prix d'une réforme. Nous sacrifions l'avenir en ne repensant pas notre éducation et notre recherche qui, ayant fait notre force, constituent aujourd'hui l'une de nos plus déconcertantes faiblesses. Au tribunal de l'avenir nous serons déclarés coupables.

Plus loin, l'auteur nous livre également à méditer cette phrase de Saint Thomas d'Aquin pour qui « la concorde ne naît pas de l'identité des pensées, mais de l'identité des volontés ». Pensons personnellement et le plus largement possible et travaillons ensemble dans le respect des procédures définies conjointement. Eloge de la diversité  $\epsilon$ .

Considérant l'éducation – formation comme architecte, E. Pisani estime qu'aucun des problèmes que nous avons à résoudre ne serait aussi difficile si chacun d'entre nous avait reçu la formation qui lui convenait, s'il l'éducation révélait le meilleur de chaque être à chacun de ses âges. Utopie vers laquelle inlassablement il faut tendre car l'éducation puis la formation sont tout à la fois les architectes de chacun d'entre nous  $\epsilon$  et de la société !

La première fonction de l'éducation est moins de donner des compétences que de développer des capacités. Capacités et compétences n'ont pas le même sens. La capacité c'est la méthode, la curiosité, la logique, le sens critique, la sociabilité, la créativité, la règle. Les enseignants ont tort d'hésiter devant ce monde immense qui fut le leur et qui, à nouveau, s'ouvre à eux. Ils ont tort parce que l'essentiel est dans la formation des êtres et non dans la communication des savoirs ; il est dans la capacité donnée à chacun de forger lui-même son savoir et ses disciplines tout au long de sa vie.

Pour l'auteur, nous vivons un drame permanent à trois personnages : le vivant, l'économie, le politique.

Ainsi le Vivant est le souffrant. Il peut nous manquer. Il menace de se soulever.

L'Economie, au-delà de sa mission propre, crée des problèmes qu'il ne lui appartient pas de résoudre. Comme elle est la plus dynamique des trois, elle dépasse son « seuil de compétence ». Prétendant orgueilleux, elle prend des risques pour elle  $\epsilon$  et pour nous.

Le Politique est le Bien commun, pouvoir et jeux. Comme ces derniers encombrant la scène – tambour médiatique aidant -, il n'assume pas ses responsabilités.

Il nous faut faire en sorte qu'en tension permanente et souvent en conflit chacun des personnages se garde de la tentation de prendre empire sur les autres. La domination de l'économie met le vivant en péril et le Politique en état d'impuissance. La domination de la société paralyse l'économie et donne au politique l'illusion de l'omnipotence. Celle du politique tend à détruire la démocratie et à paralyser l'économie.

Chaque jour nous inspire une méfiance plus grande à l'égard de toute prétention à l'uniformité, de toute tentation universaliste réductrice car elles sont des atteintes à la nature et menacent la richesse d'une espèce qui, diverse, est responsable de la sauvegarde des variétés naturelles et culturelles. Unité et diversité comme ordre et désordre doivent coexister. Etant considéré comme la contrepartie de l'ordre, le non-ordre est naturel et nécessaire. Telle est la dialectique subtile sans laquelle la société n'aurait pas la force de renouveler.

Vive la révolte !

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*Pour la majorité des médias et des experts, la mondialisation et le terrorisme seraient les traits majeurs, largement inédits, du monde actuel. En fait, seule la mise en perspective historique sur la longue période permet de comprendre l'origine de ces deux phénomènes. C'est ce que montre l'analyse en termes de « systèmes - monde » que Immanuel Wallerstein développe depuis une trentaine d'années.*

*D'où l'intérêt de ce bref essai, où l'auteur propose une introduction lumineuse à son entreprise aussi originale qu'ambitieuse pour appréhender le monde contemporain et son histoire. Le concept de « systèmes - monde », bien plus que celui d'Etat – Nation, permet de saisir les lignes de forces qui façonnent l'évolution des sociétés. Brossant à grands traits les étapes de construction du système – monde depuis le 16e siècle, I.W. explique ici comment celui-ci est d'abord une construction sociale, mobilisant des acteurs agissant à différents niveaux : nations, entreprises, familles, classes, groupes identitaires ...*

**Immanuel WALLERSTEIN**

### **Comprendre le monde – Introduction à l'analyse des systèmes – monde** **La Découverte – 2006 – 175 pages**

Le développement, selon l'acception du terme à partir de 1945, s'appuyait sur un mécanisme explicatif familier, la progression par étapes. Pour les tenants de cette approche, tous les ensembles socio-économiques homogènes, les sociétés nationales, se développaient fondamentalement de la même façon, mais à des rythmes propres. On pouvait dès lors introduire des concepts spécifiques pour étudier ce qui se passait chez les autres tout en affirmant que les Etats finiraient tous par ce ressembler plus ou moins. Cette astuce avait aussi un intérêt pratique : l'Etat le plus « développé » pouvait se proposer comme modèle aux autres.

Puis les intellectuels du Tiers Monde apportèrent une contribution essentielle avec le concept centre – périphérie. L'idée de base était très simple. Pour eux, le commerce international n'était pas un échange d'égal à égal : certains pays plus puissants que d'autres sur le plan économique (le centre), étaient en mesure d'imposer des conditions commerciales leur permettant un transfert des plus – valeur des pays les plus faibles (la périphérie) vers le centre.

C'est seulement à partir des années 1970 que l'analyse des systèmes – monde est devenue une perspective intellectuelle ouvertement pensable. Elle visait à associer de manière cohérente un triple questionnement sur l'unité d'analyse, les temporalités sociales et les barrières qui avaient été érigées entre les différentes sciences sociales. Cette approche impliquait la substitution d'une unité d'analyse appelée « systèmes – monde » à la classique unité d'analyse, celle de l'Etat national. Les tenants de cette nouvelle approche montrèrent que, historiquement, il n'y avait eu que trois variantes : les mini – systèmes et deux variétés de systèmes – monde, les économies – mondes et les empires – monde.

Cinq chapitres rythment l'ouvrage :

- 1/ Les origines historiques de l'analyse des systèmes – monde
- 2/ Le système – monde moderne comme économie – monde capitaliste
- 3/ L'émergence des systèmes – Etats
- 4/ La création d'une géoculture
- 5/ Le système – monde moderne en crise

Une économie – monde et un système capitaliste vont de pair. Dans la mesure où les économies – mondes ne sont pas consolidées par une structure politique unique ou par une culture homogène, c'est l'efficacité de la division du travail qui les fait tenir ensemble. Et cette efficacité dépend elle-même de la richesse que le système capitaliste permet d'accumuler.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Les économies – monde qui ont existé avant l'époque moderne se sont soit écroulées, soit transformées manu militari en empires – monde. D'un point de vue historique, la seule économie – monde qui a longtemps perduré est le système – monde moderne et ce, parce que le système capitaliste s'est enraciné et consolidé en son sein. A l'inverse, un système capitaliste ne peut exister que dans le cadre d'une économie - monde.

L'allocation de la plus – valeur fera donc logiquement l'objet d'une lutte permanente – ce qu'on a appelé la lutte des classes. Quoique l'on pense de la politique de la lutte des classes, elle reste une catégorie d'analyse dont on ne peut se passer : on peut éviter d'en parler, on ne peut l'ignorer.

Pour comprendre la situation du système – monde contemporain, nous devons chercher à savoir pourquoi les coûts de production ont augmenté avec le temps dans le monde entier malgré les efforts des producteurs, réduisant ainsi la marge entre les coûts de production et les prix de vente possibles. En d'autres termes, il nous faut comprendre pourquoi il y a eu une baisse tendancielle du taux de profit moyen mondial.

Tout producteur supporte trois coûts de production principaux : il doit rémunérer le personnel qui travaille dans l'entreprise ; il doit acheter les inputs du procès de production ; enfin il doit payer les impôts prélevés par les structures étatiques.

Immanuel Wallerstein dissèque ensuite dans les détails les composantes énoncées supra, à travers trois prismes d'analyse particulièrement précis :

- L'évolution des rapports de forces sur le coût du travail,
- L'augmentation tendancielle du coût des inputs et du montant des impôts,
- L'impact du choc culturel mondial de 1968.

On ne fera pas injure à l'auteur en ajoutant que c'est ce troisième prisme d'analyse qui apparaît à la fois comme le plus singulier et le plus pertinent.

Enfin, I.W. pose la question « Quel système – monde » pour demain ?

Donnons quelques bribes.

Dans le combat pour le système (ou les systèmes) qui succèdera(ront) à notre système – monde actuel, le clivage fondamental s'opérera entre ceux qui souhaitent développer à la fois deux libertés – celle de la majorité et celle de la minorité – et ceux qui chercheront à créer un système non libre sous prétexte de préférer soit la liberté de la majorité soit celles des minorités.

*Par ailleurs, en fin d'ouvrage, l'auteur propose un glossaire.*

*Cette initiative est la bienvenue notamment parce qu'elle permet de « remettre les pendules à l'heure ». Il en va ainsi du libéralisme, philosophie politique qui est remise à sa juste place historique. Il en va aussi des idéologies pour lesquelles nous apprenons que, vaille que vaille, elles ne sont historiquement que trois : le conservatisme, le libéralisme et le radicalisme.*

*In fine, un ouvrage remarquable !*

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*A la mer, à la montagne, au cœur du désert ou sur les îles le tourisme consiste souvent à découvrir ou à admirer la nature. Mais cet attrait du voyageur pour les merveilles du monde ne se retourne-t-il pas trop souvent contre son objet ?*

*Réseaux routiers démultipliés, constructions immobilières lourdes, dépenses inconsidérées en eau ou en carburant sont quelques-uns des travers liés au tourisme qui risquent de corrompre les beautés et les richesses naturelles.*

*Face à ses dérives une conclusion s'impose : il est impératif de réguler l'industrie du tourisme. Mais le désir de voyage et de découverte n'est pas négatif, il peut au contraire être le moteur d'une meilleure protection de l'environnement (écologie). In fine, est-il possible de pratiquer un tourisme intelligent, bref, de transformer le tourisme en écotourisme ?*

Jean-Pierre LOZATO-GIOTART

Le chemin vers l'écotourisme

Delachaux & Niestlé – 2006 – 190 pages

Les faits sont têtus comme il se disait autrefois. Le tourisme mondial enregistrait 250 millions de personnes mouvantes en 1980 ; elles furent un milliard en 2000 dont 760 millions pour les seuls flux internationaux. L'homo sapiens – comme il l'a toujours fait dans le passé – se déplace de plus en plus. Sur le chemin de l'écotourisme, seules une étude approfondie des enjeux environnementaux et la prise en compte des notions de qualité et de durabilité touristiques permettront d'imaginer un futur touristique.

Le tourisme « Attila ».

Dans une première partie, l'auteur revient sur la genèse du tourisme pour noter que, réservé à partir du 19<sup>e</sup> siècle à l'aristocratie puis à la bourgeoisie, on peut considérer que le bilan environnemental et social fut plutôt positif. La « déferlante » de masse est datée de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, d'abord pour les pays anciennement industrialisés puis avec l'entrée en lice du Japon, de Taiwan et de la Corée du Sud et puis, plus récemment de la Chine. De 50 millions de touristes-voyageurs en 1950 on a atteint près de 800 millions en 2005. Si on ajoute à ces migrants le tourisme « intra », on obtient un chiffre approximatif de l'ordre de 1,5 milliard de « touristes ».

Prenant sa part dans les 200 millions de touristes venant sur les seuls littoraux méditerranéens, la France est encore de nos jours le pays le plus visité sur la Planète (72 millions de visiteurs). On notera néanmoins le déplacement progressif vers l'Asie-Pacifique, la Chine à elle seule ayant accueilli près de 60 millions de visiteurs en 2004.

Liés à la déferlante on notera, à partir des années 60-70 l'apparition d'un urbanisme – mais est-ce bien le mot qui convient, - forcené avec les « murs de béton » et, l'accroissement continu du par hôtelier, y compris malgré les risques liés au terrorisme. Le groupe Cendant (USA) offre 550 000 chambres, Choice (USA) 420 000, Accor (F) 400 000, Hilton (USA) 325 000 etc.

Les impacts médiatiques connus lors d'événements comme l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl ou les marées noires bretonnes produisent des effets immédiats en termes de désaffection

Quels sont les éléments les plus directement concernés par la consommation touristique ? L'air en premier lieu avec les pollutions générées par la consommation des hydrocarbures pour les déplacements, l'avion étant de loin l'outil le moins rationnel. Encore faut-il relativiser les choses : 65 % du CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère terrestre de nos jours provient de l'agriculture (élevages et végétaux), tandis que 70 % du CH<sub>4</sub> (autrement plus préoccupant que le CO<sub>2</sub>) provient des rizières asiatiques.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

L'eau, douce évidemment, ressource très inégalement répartie dans les surfaces terrestres et qui demande des investissements structurels coûteux que ce soit en captage, en traitement et en distribution.

La flore et la faune. Mais on est aussi en droit de se demander quel rapport l'homo touristicus cherche-t-il à entretenir avec la flore quand il séjourne dans des « garden center » ou des méga complexes hôteliers totalement aseptisés ou le minéral l'emporte largement sur le végétal et ou la « bonne nature » est une nature « soft », sans orties, ronces ..etc£

La difficulté réside aussi dans la dissymétrie de fréquentation. La Finlande est très fière d'annoncer que les groupes touristiques sont strictement limités en nombre et peuvent ainsi se balader sereinement parmi les troupeaux de rennes ; mais le tropisme scandinave n'est en rien comparable à l'héliotropisme.

Les paysages et les sites. « Mais où sont passées les plages d'antan ? »

Les cas des côtes africaines est spectaculaire : elles reculent de 1 à 2 mètres par an en Côte d'Ivoire et en Gambie, de 20 à 30 mètres par an au Nigeria. Tous ces mouvements ne sont pas imputables au seul tourisme, évidemment.

Le patrimoine culturel conjugue un rôle touristique indéniable : peut-on continuer à visiter les Pyramides d'Égypte et faire escale à l'île de Pâques, sans prolonger les dégradations déjà constatées ? La fermeture du site de Lascaux en France et l'installation proche d'un fac-similé est-elle une réponse appropriée ? Le touriste du 21e siècle se contentera-t-il de virtualités ? Inversement, il n'y a aujourd'hui aucune limite de posée à la visite du site d'Angkor Vat, certes disposant d'un parc de 400 km<sup>2</sup>£.. Quant au Mont Saint Michel, on sait que si on voulait le construire de nos jours, ce serait impossible, Loi littorale et autres obligent £..

Les arts et traditions populaires. La folklorisation, le plus souvent déconnectée de son environnement traditionnel et sans rapport direct avec la vie quotidienne des populations d'accueil, est davantage prétexte au développement touristique qu'une véritable expression identitaire. Ce constat est-il vrai partout ?

Le « tourisme durable » est-il concevable ?

Selon le WTTC (World Travel & Tourism Council), mondialement le secteur représentait à la fin du 20e siècle environ 230 millions d'emplois directs et environ 500 millions d'emplois indirects (les emplois induits n'ont pas été mesurés). De facto, le tourisme serait devenu le premier marché mondial en termes de chiffre d'affaires.

Compte tenu de ce que sont les attentes des touristes et de ce qu'elles seront dans les décennies à venir, que faut-il développer, que faut-il préserver, que faut-il supprimer, que faut-il créer ?

Dérivés de la notion d'Agenda21 proposée par le sommet de la Terre de Rio en 1992, on peut mettre en exergue les recommandations dites « dix règles d'or » :

- 1/ Favoriser les structures d'accueil engagées dans des processus de gestion environnementale.
- 2/ Sélectionner les tours-opérateurs intégrant l'environnement comme facteur d'action commerciale.
- 3/ Utiliser les moyens de transports les moins polluants.
- 4/ Favoriser les déplacements collectifs et l'usage de la bicyclette selon les types de destination.
- 5/ Limiter l'impact environnemental des déchets grâce à des traitements non polluants.
- 6/ Veiller à la bonne gestion de la consommation d'eau potable.
- 7/ Eviter la surconsommation d'énergie.
- 8/ Privilégier la production et la vente des produits artisanaux et gastronomiques locaux.
- 9/ Prévoir des opérations et des réglementations touchant au respect de l'environnement des lieux visités.
- 10/ Faire des propositions et des suggestions contribuant à l'amélioration des l'environnement des lieux de vacances.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

On constatera – une fois de plus – que cette énumération de bonnes intentions est assez éloignée de ce que doit être un Agenda21 authentique qui met l'économie au premier rang des quatre piliers, puis le social, puis l'environnement (écologie) et enfin la culture et la gouvernance.

Il y a encore bien des réticences à considérer le Tourisme comme une véritable « industry » et pas seulement comme un complément d'activités aléatoire. Or, qui dit Industry signifie professionnalisme de haut niveau, souci des équilibres économiques et sociaux, pérennité des projets EtcE

Les exemples cités par ailleurs par l'auteur tentant d'attribuer des labels à des destinations ou des lieux touristiques semblent actuellement ne concerner qu'un tout petit nombre d'opérations, d'une part, et ne pas être considérés comme nécessaire par nombre de grosses infrastructures déjà existantes ou en cours de réalisation, d'autre part – voir les îles du Cap Vert notamment.

Or, force est de constater que les consommateurs touristiques vont préférentiellement vers des lieux « concentrationnaires ». Est-ce que pour autant, les lieux « haut de gamme » ont perdu d'avance ? Certainement pas, car ils peuvent compter sur deux clientèles différentes : une clientèle qui recherche ces lieux privilégiés et qui a le pouvoir d'achat en conséquence ; s'y ajoute une clientèle ponctuelle composée de personnes auxquelles leurs proches, sous forme de cadeau, ont offert un séjour « inhabituel ».

En fonction des actuelles tendances du développement touristique, et d'une volonté plus large de la part de tous les acteurs de ne pas dilapider notre patrimoine environnemental, trois aspects semblent devoir alimenter la réflexion sur l'avenir : l'évolution des nouveaux fronts touristiques dans le monde ; le passage de la « chaîne des métiers » à la « chaîne des valeurs » ; le rôle majeur de la science et de l'éducation.

La référence à une « chaîne des valeurs » sous-tend la prise de conscience des impacts engendrés par les pratiques touristiques par l'ensemble des acteurs. Cependant, sur ce point, l'auteur ne précise pas quels sont les ratios inputs - outputs qu'il conviendrait de mettre en forme et de mesurer pour pouvoir indiquer les correctifs à apporter.

***Les déclarations sur le « Tourisme durable » relèvent souvent plus des incantations que des décisions et applications effectives. On se reportera pour mémoire au Schéma de Développement Touristique du Morbihan 2020 qui essaie de mettre en forme des indicateurs permettant de valider ou invalider les orientations décidées au départ, puis infléchies au fur et à mesure de la mise en œuvre du schéma (veille prospective).***



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*L'Asie compte aujourd'hui cent millions de femmes de moins que d'hommes : ces « femmes manquantes » sont des petites filles qui n'ont pas pu naître, ont été tuées à la naissance ou qu'on a laissé mourir en bas âge. En Inde, la dot nécessaire à leur mariage en fait un insupportable fardeau financier ; dans ce pays, mais aussi en Chine et dans d'autres pays asiatiques, des préjugés ancestraux font de la naissance d'une fille un déshonneur. Depuis les années 1980, l'échographie et l'avortement sont donc utilisés à grande échelle pour éliminer les filles et constitue ce que l'on peut appeler un « foeticide ». Dans le même temps, l'infanticide et les abandons sont loin d'avoir disparus.*

*Fruit d'une longue enquête de terrain, ce livre rend compte de cette impressionnante réalité. Bénédicte Manier relate en particulier l'élimination organisée des petites filles et ses répercussions sur la société indienne : femmes poussées à avorter par leur mari, hommes qui ne trouvent plus d'épouses, trafic de fiancées, femmes « partagées » entre plusieurs hommes ...*

*Demain l'Asie devra gérer une population de plusieurs dizaines de millions d'hommes célibataires. Jamais dans l'Histoire n'était apparue une telle fracture démographique. Et dans la région la plus peuplée du monde, elle aura des conséquences sociales difficiles à imaginer.*

**Bénédicte MANIER**

### **Quand les femmes auront disparu. L'élimination des filles en Inde et en Asie. La Découverte – 2006 – 200 pages**

La fierté de disposer d'une descendance masculine est commune à bien des cultures. Peut-être faut-il y voir un héritage inconscient des temps archaïques, quand la survie dépendait davantage de la force masculine. Mais cette mémoire ancestrale pèse lourdement sur les femmes, les faisant considérer de nos jours encore comme inférieures aux hommes et les maintenant dans un statut de citoyennes de seconde zone : dans beaucoup de pays, elles restent dépendantes des hommes, privées d'éducation et dépossédées de tout bien. Aujourd'hui, les femmes constituent 70 % des pauvres de la planète selon l'ONU.

Si l'Asie considère les filles comme des êtres sans valeur, elle révère en revanche les garçons, en grande partie pour des raisons pratiques. Dans ces sociétés majoritairement rurales, dépourvues depuis toujours de protection sociale contre la misère, la maladie et la vieillesse, les enfants constituent en effet la seule assurance sur l'avenir. Les enfants ou plutôt les fils : car en se mariant une fille quitte ses parents, un garçon est toute sa vie un pilier sur lequel ils s'appuient. C'est lui qui reprendra la maison et la terre, remplacera un jour ses parents aux champs et prendra soin d'eux dans leurs vieux jours. Investissement pour l'avenir, un fils doit être choyé, bien nourri et éduqué.

La Chine, dans un contexte politique différent, n'a pas non plus totalement réussi à effacer les préjugés contre les filles : en dépit de décennies de slogans révolutionnaires prônant l'égalité entre hommes et femmes, de taux d'éducation parmi les plus élevés d'Asie et, plus récemment, d'une ouverture économique sans précédent, la naissance d'une fille continue d'être jugée moins honorable que celle d'un garçon.

Et le décollage économique des zones côtières n'arrange pas les choses, les nouvelles classes moyennes visant à préserver leur nouveau niveau de vie.

On retrouve cet aspect des choses en Inde où la facette mercantile du mariage illustre la montée du matérialisme dans un pays où l'essor économique accroît la compétition sociale. Les valeurs distillées par « l'Inde qui brille », celle qui réussit, ne font en effet qu'augmenter la frustration de ceux qui ne profitent pas de la prospérité récente qui s'affiche dans les villes ; et collectivement, la société indienne aspire à posséder plus d'argent. Dans ce contexte, la valeur accordée aux filles varie selon les couches sociales, mais pas dans le sens attendu. Car, paradoxalement, les milieux où les filles sont le plus indésirables ne sont pas les plus pauvres, mais les classes moyennes, qui, justement, commencent à accéder à une consommation de type occidental.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

En effet, ces catégories émergentes n'ont pas envie de voir leurs salaires et les biens récemment acquis s'évaporer dans une cérémonie de mariage et dans une dot bisant leurs rêves consuméristes et les empêchant par exemple d'accéder à la propriété.

Une étude publiée en 2005 dans le journal Times of India a aussi montré que les couples de Delhi diplômés du supérieur ont nettement moins de filles (769 pour 1000 garçons) que ceux dont le niveau d'études est inférieur ou égal au secondaire (933 pour 1000). Mêmes les populations très pauvres qui s'entassent dans les slums (bidonvilles) de Delhi ont plus de filles (919 pour 1000) que les autres habitants de la ville (859). Dans toute l'Inde, les familles des bidonvilles comptent une proportion de 919 filles pour 1000 garçons, contre 904 pour les autres foyers.

En Chine également, la baisse des naissances de fillettes affecte légèrement plus les provinces riches (Guangxi, Guangdong, Hainan) que les provinces pauvres (Guizhou, Yunnan, Sichuan, Chongqing). Dans les provinces marquées depuis toujours par la préférence pour les garçons, le rejet des filles semble traverser toutes les classes sociales, mais les naissances de filles apparaissent, comme en Inde, moins nombreuses chez les femmes d'un niveau d'éducation élevé.

En Inde, le détournement des techniques médicales a accentué le phénomène. Le pays produit chaque année de nombreux médecins diplômés, dont certains ont effectué une partie de leurs études au USA ou au Royaume-Uni. Une fois leur diplôme en poche, un grand nombre de ces médecins n'ont pas envie d'exercer dans un secteur hospitalier public démuné, sous-équipé et qui paye mal. Ils préfèrent ouvrir une petite clinique privée de consultations, avec bien sûr un appareil d'échographie, une façon sûre de s'attirer la clientèle.

En Chine, pays où le secteur public est prépondérant, les examens d'échographie sont disponibles dans la plupart des centres de santé et donc largement accessibles à la population. Comme en Inde, révéler le sexe du fœtus y est interdit, mais l'appât du gain est là aussi déterminant. Certains médecins acceptent de l'indiquer contre quelques billets et des cliniques clandestines offrent aussi ce service.

Si on ajoute pour ces deux Etats que l'infanticide et l'abandon des filles n'ont pas disparu, on a une vision complète de la problématique.

Les estimations les plus crédibles aboutissent au constat qu'en cumulant Chine + Inde, il y aurait désormais un déficit de 80 à 110 millions de femmes.

In fine, l'Asie va être confrontée à une situation inédite. La préférence pour les garçons a un prix que ces sociétés vont avoir à payer d'une manière ou d'une autre. La question de fond n'est que rarement abordée. En Inde, les gens disent « qu'il n'y a pas de mal à ça, les parents veulent un garçon, voilà tout » ; dans un pays où les femmes sont maltraitées toute leur vie, cela va de soi. Pour la Chine, certains imaginent déjà le gouvernement allant entretenir des situations de guerre larvée avec des Etats limitrophes qui permettront de « faire disparaître » les excédents masculins

Conclusion : un livre remarquablement documenté ... et prospectif.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*Privilégiées ou condamnées ?*

*Les classes moyennes ne connaissent certes pas les difficultés des périphéries les plus déshéritées (pauvreté, exclusion, relégation E..). Mais leur apparent confort dissimule un cruel déficit d'avenir. Tandis que nous nous inquiétons de ses marges, c'est peut-être en son cœur que la société française se désagrège.*

*Où est ce cœur ? Il ne s'agit pas seulement d'un « juste milieu » entre l'élite et les classes populaires. La centralité des classes moyennes tient d'abord à l'imaginaire de progrès et d'émancipation qui leur fut longtemps associé et dont témoignent les grandes conquêtes sociétales des années 1950 – 1970 : propriété du logement, départ en vacances, acquisition d'une automobile, contraception, accès à l'université E.. C'est cet imaginaire qui s'effondre aujourd'hui. De même qu'elles associèrent les autres à leur succès, les classes moyennes les entraînent à présent dans leurs difficultés. Leur dérive pourrait devenir demain le cauchemar de tous.*

**Louis CHAUVEL**

**Les classes moyennes à la dérive**  
**Seuil – 2006 – 110 pages**

En France, les classes moyennes font face à un grand renversement.

Ce mouvement est silencieux et secret, souvent paradoxal, mais sa dynamique massive, inscrite dans le temps long, évoque la dérive des continents. Il engendre des tensions telluriques qui pourraient annoncer un séisme sans équivalent dans l'histoire récente. Si ces mouvements sont en grande partie dissimulés, le malaise, le pessimisme de jeunes issus des classes moyennes en particulier, ne laisse guère de doute : mobilisation contre le CPE (Contrat Première Embauche), mouvement des jeunes chercheurs, génération précaire, révolte de trentenaires E.. Sans compter l'opposition des lycéens à la réforme Fillon en 2005 et le retournement électoral de ces mêmes jeunes vis-à-vis de l'Europe : eux qui naguère avaient soutenu me « Oui » à Maastricht, ont clairement basculé du côté du « Non » lors du référendum sur le TCE (Traité Constitutionnel Européen) du 29 Mai 2005. Bref les mouvements tectoniques se multiplient et laissent présager la venue du « Big One » : une secousse de première ampleur.

Comment définir les classes moyennes ?

Elles seraient celles dont le niveau de rétribution se rapproche de la moyenne. Ainsi, en 2006, un peu plus de 1850 € de salaire mensuel net, si l'on restreint l'analyse aux salariés à plein temps toute l'année.

Elles seraient aussi définies par la position intermédiaire de leurs membres dans les hiérarchies sociales et professionnelles, ainsi que dans les échelles de qualifications, marquées par un pouvoir d'expertise ou un pouvoir organisationnel moyens. La catégorie des professions dites « intermédiaires » formerait alors le noyau central de cet ensemble auquel s'ajouteraient de larges fractions des cadres et professions intellectuelles supérieures, et éventuellement les groupes d'employés les plus qualifiés ainsi que les contremaîtres.

Elles se définiraient aussi par un sentiment d'appartenance, moins statistique que dynamique, notamment par le fait d'identifier son sort – ou celui de ses enfants – à celui de ce groupe intermédiaire. Cette représentation est avant tout marquée par une idéologie du progrès, puisque, au moins dans les représentations, qui rentre dans la classe n'en sort pas, sinon par le haut, exception faite des périodes inquiétantes ou dramatiques de l'histoire sociale dont l'Allemagne des années 1920-30 fournit un exemple.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Plus loin, *Louis Chauvel* pose la question actuelle : « les classes moyennes sont-elles une classe ? »

En réalité, le monde des classes moyennes offre depuis la fin du conflit mondial un exemple de structure sociale objectivement friable, mais capable de susciter une prise de conscience et un sentiment d'adhésion puissant, même au sein de populations qui ne devraient en aucune façon s'y identifier raisonnablement.

La capacité de l'appellation « classe moyenne » à fédérer sous son nom des groupes sociaux qui ne s'en approche en rien relève des plus belles errances sociologiques.

Un soupçon s'est progressivement et insidieusement introduit dans l'esprit de nombre de personnes selon lequel l'égalité des chances méritocratiques à la naissance est certainement un modèle souhaitable, mais pas celui qui prévaut actuellement. Les décennies de croissance rapide avaient été l'occasion de voir émerger une élite issue de nulle part : dans les années 1960, la multiplication par trois au recrutement des médecins et des enseignants du supérieur, par cinq des journalistes, et de bien d'autres professions dans le haut de la hiérarchie sociale, avait signifié pour les jeunes de l'époque des perspectives exceptionnelles de mobilité, les propres enfants de ces professions ne suffisant pas à combler toutes les places.

Au contraire, la situation contemporaine où les candidats sont plus nombreux que les places libérées est propice au retour des « fils de » et « filles de ». Dès lors, dans ce retour aux temps de la reproduction sans contrôle institutionnel, le risque est fort qu'aux inégalités aléatoires liées au fait de se trouver au bon moment à la bonne place s'ajoutent des inégalités très prévisibles où les rapports de travail laisseraient la place aux relations familiales.

La source majeure de déstabilisation politique pourrait se trouver ainsi : pour la génération des jeunes retraités ou des gens en fin de carrière, le constat que, malgré tous les efforts consentis en matière d'éducation, de soutien économique, voire de recherche effrénée de recommandations dans la quête d'emploi des enfants, ceux-ci ne parviennent pas à un sort meilleur, constitue un ferment politique particulièrement puissant, susceptible de conduire à des aventures collectives inattendues.

Les classes moyennes ne survivront qu'à condition de rétablir la valeur centrale qui a marqué leur expansion au 20<sup>e</sup> siècle : le savoir.

Il faudrait aussi réfléchir aux contenus intellectuels d'un nouvel humanisme pertinent pour le 21<sup>e</sup> siècle : le système éducatif français, par comparaison avec d'autres, tend trop souvent à former des littéraires qui peinent face aux sciences et perdent ainsi en pertinence et en créativité, et des scientifiques trop souvent en difficulté pour argumenter et développer un discours critique et construit sur la société complexe dans laquelle nous vivons. Sans une amélioration réelle de ces contenus et une fusion de ces champs du savoir, les classes moyennes françaises devront accepter leur déclassement intellectuel. L'état lamentable de l'université française augure mal ainsi de l'avenir des jeunes classes intermédiaires formées actuellement.

*Sur l'élévation des inégalités économiques et un déclin correspondant de l'homogénéité des classes moyennes, voir aussi [www.lisproject.org](http://www.lisproject.org)*



## BIBLIOGRAPHIE

<i>Christian MAROY</i>	<i>Ecole, régulation et Marché</i>	<i>PUF</i>
<i>Jean GAYON</i>	<i>L'éternel retour de l'eugénisme</i>	<i>PUF</i>
<i>Robert BELL</i>	<i>La bulle verte (l'écologie a-t-elle un sens ?)</i>	<i>Scali</i>
<i>J-Michel SAUSSOIS</i>	<i>Capitalisme sans répit</i>	<i>Dispute</i>
<i>Julien DAMON</i>	<i>Les politiques familiales</i>	<i>PUF</i>
<i>Isabelle HANNEQUART</i>	<i>Science et conscience de la mondialisation</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>Michel CARTON</i>	<i>La société des savoirs</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>Marie DURU-BELLAT</i>	<i>L'inflation scolaire</i>	<i>Seuil</i>
<i>Sylvie GOULARD</i>	<i>Le coq et la perle. 50 ans d'Europe</i>	<i>Seuil</i>
<i>Anne LEFÈVRE</i>	<i>L'après pétrole</i>	<i>Larousse</i>
<i>Louis MAURIN</i>	<i>L'état des inégalités en France</i>	<i>Belin</i>
<i>Ray KURZWEIL</i>	<i>Serons-nous immortels ?</i>	<i>Dunod</i>
<i>Alain DEGENNE</i>	<i>Sociologie des comportements intentionnels</i>	<i>Economica</i>
<i>Claude AUBERT</i>	<i>Espérance de vie, la fin des illusions</i>	<i>T. Vivante</i>
<i>Mike DAVIS</i>	<i>De l'explosion urbaine au bidonville global</i>	<i>Découverte</i>
<i>J-Joseph REGENT</i>	<i>Nantes, clés pour le futur</i>	<i>Aube</i>
<a href="http://www.energies-renouvelables.org">www.energies-renouvelables.org</a>		<i>Comme son nom l'indique</i>
<a href="http://www.unctad.org/press">www.unctad.org/press</a>		<i>Les IDE dans le Monde</i>
<a href="http://www.lalliance.fr">www.lalliance.fr</a>		<i>Contre la publicité mensongère</i>
<a href="http://www.lisproject.org">www.lisproject.org</a>		<i>Luxembourg Income Study</i>
<a href="http://www.espace-sciences.org">www.espace-sciences.org</a>		<i>CCSTI – Sciences Ouest Rennes</i>
<a href="http://www.unpi.org">www.unpi.org</a>		<i>Union Nationale Propriétaires Immobiliers (TF)</i>
<a href="http://ethnoconsultante.monsite.orange.fr">http://ethnoconsultante.monsite.orange.fr</a>		<i>Le site de Marie-Jo Menozzi (Futuroouest)</i>

### Travaux de Recherche

- Sur le thème « Prospective et Politique », un séminaire interne s'est tenu le Samedi 20 Janvier à Lorient.

Les actes de ce séminaire (25 pages) sont disponibles gracieusement via le site [www.futuroouest.com](http://www.futuroouest.com), Rubrique « Travaux de Recherche », ou sur demande par Fax au 02 97 64 43 71

- Nouveau thème de recherche :  
« Sécurités et Libertés »

### Conférences

- « Vers la Société de l'Hydrogène »

Conférence de Stephen BOUCHER, le Vendredi 26 Octobre 2007  
18h00 – 20h00, à Lorient.

### Colloque

- En attente « Les systèmes de retraites en Europe - Activités et non-activités ».

### Formations

- *Initiation à La Démarche Prospective*

25 Mai 2007

28 Septembre 2007

23 Novembre 2007

- *Mutations, Monde actuel et Prospective*

11 & 12 Octobre 2007

- *Séminaire de Prospective Appliquée*

13 – 14 - 15 Juin 2007